

CAP DES SECRETAIRES ADMINISTRATIFS

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Nous sommes une fois de plus étonnées alors même que le problème avait été soulevé lors de la dernière CAP d'Avancement de voir une liste d'agents déjà épurée par les directions gestionnaires.

En effet, la CAP devrait être en possession de la liste de tous les agents proposables comme le précise le guide de gestion des corps communs (page 55). Cette CAP est donc dans l'incapacité d'étudier tous les dossiers.

Concernant l'ordre du jour de la CAP : l'**UNSa Justice** s'interroge sur le bien fondé de reclasser des agents sur des postes à profil. Où est l'urgence d'affecter de suite ces agents alors que l'on pourrait leur proposer un panel plus large de postes à l'issue de la CAP de juin.

Concernant les Plateformes Interrégionales : C'est avec beaucoup de pression que les agents ont rejoint les 3 PFI qui sont actuellement en service. De plus, l'**UNSa Justice** déplore les conditions de travail actuelles subies par nos collègues de la PFI de Lyon : locaux en chantier, bruit, poussière, ménage non fait, hygiène inexistante !!!

Concernant le NES : Les secrétaires administratifs des services judiciaires n'ont toujours pas perçu la compensation de retard de la mise en place du nouveau statut (150 €) comme cela était prévu sur la paye de décembre 2011. Quand peuvent-ils espérer ce versement ? Pourquoi ce décalage de gestion entre les différentes directions du ministère ?

Concernant les examens professionnels : Certains agents ont été très déçus de n'avoir pas pu participer à la préparation de l'examen professionnel pour l'accès au 2^{ème} grade dispensée par l'administration centrale. Au regard de la parution des prochains examens pour 2013, l'**UNSa Justice** vous demande de bien vouloir ouvrir cette préparation à tous les agents ou à tout le moins répercuter celle-ci sur l'ensemble des directions.

Concernant le concours de SA – 1^{er} grade : le sujet portait uniquement sur l'éducation nationale, ce qui est bien regrettable. Il aurait fallu que celui-ci soit de portée plus générale compte tenu du fait que le concours est interministériel.

Concernant la fiabilisation des données personnelles : le quotidien des services RH est désormais rythmé par la fiabilisation des données administratives au détriment de leurs autres missions et tâches.

Les Agents affectés dans ces services craignent malgré tout de ne pas pouvoir tenir les délais imposés par l'administration.

Par ailleurs l'inquiétude est tout aussi grande pour les personnels administratifs des services pénitentiaires d'insertion et de probation qui se voient confier de nouvelles missions, une fois de plus sans formation préalable (DAVC).

Paris, le 04/04/2012
Les Élués UNSa Justice
CAP des Secrétaires Administratifs